

projets de loi sont examinées. Nous devons aussi garder à l'esprit les difficiles négociations qui approchent, surtout sur la définition des subventions et sur les autres pratiques commerciales dont a parlé le sénateur MacEachen. Il ne faut pas non plus oublier d'évaluer la malheureuse question du bois d'œuvre qui a eu de graves conséquences sur le prix de base des produits forestiers de la Colombie-Britannique. Dans ce cas, les Américains ont réussi à intimider le gouvernement Mulroney, et on peut déplorer que rien dans l'accord ne puisse empêcher ce genre de situations de se reproduire.

Je représente la Colombie-Britannique, et il m'est impossible de parler de commerce sans rappeler au Sénat que le Canada a une porte sur le Pacifique. Les pays du Pacifique constituent une région dynamique, celle qui connaît le taux de croissance le plus élevé du monde. N'oublions pas, comme le soulignait récemment une série d'articles sur l'immigration parue dans le *Vancouver Sun*, que 50 p. 100 des nouveaux Canadiens proviennent aujourd'hui des pays du Pacifique. Jusqu'à maintenant, l'intervention du Canada dans cette région a été plutôt laissée au hasard. Il faut changer d'attitude. Nous devons élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale, tant pour notre commerce que pour nos relations générales. On admet de plus en plus qu'il faut créer une «coalition du Pacifique», pour reprendre l'expression utilisée par le sénateur Bill Bradley du New Jersey, dans un discours prononcé le 8 décembre 1988 devant l'*Economic Club* de New York. Il proposait alors de créer un nouvel organisme international où les nations du Pacifique se regrouperaient pour promouvoir le commerce et la croissance économique. Le Canada aurait intérêt à examiner cette suggestion qui va dans le même sens que celle du secrétaire d'État Shultz, de passage à Bangkok en avril dernier. Nous devrions même être parmi les artisans d'un tel groupe.

En terminant, honorables sénateurs, je dirai que le gouvernement a obtenu un mandat et que, pour cette raison et sous la responsabilité du premier ministre, le projet de loi sera adopté. Le gouvernement a gagné une bataille, mais tout n'a pas été réglé pour autant. Personnellement, tout ce que je peux faire, c'est m'abstenir de voter pour que le projet de loi ne soit pas défait, mais rien ne m'empêchera de penser qu'il n'est pas bénéfique pour le Canada.

L'honorable Finlay MacDonald: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au sénateur Austin. Après avoir constaté le haut calibre des discours, de toute évidence préparés, des autres orateurs, je pensais bien qu'aucun sénateur ne viendrait faire allusion au fait que la majorité des Canadiens ont voté contre le projet de loi. Je tiens à dire au sénateur Austin qu'il n'a absolument aucun moyen de prouver cela. Il pourrait, cependant, m'aider en me précisant la dernière fois au cours du siècle qu'un parti a réussi au Canada, dans un régime tripartite, à obtenir 50 p. 100 des suffrages exprimés. En outre, s'il a analysé les résultats des dernières élections, il pourrait peut-être me dire combien de gens ont voté en faveur des libéraux ou des néo-démocrates parce qu'ils n'aimaient pas Brian Mulroney, le projet de loi sur les produits pharmaceutiques, les sous-marins ou un éventail d'autres choses.

Le sénateur Frith: Que diriez-vous du premier ministre, dans un sous-marin, prenant une pilule?

[Le sénateur Austin.]

Le sénateur MacDonald: Le sénateur Austin pourrait peut-être m'expliquer ces choses. Je voudrais lui dire qu'un homme de son expérience et de sa stature ne devrait pas faire des affirmations gratuites.

Le sénateur Austin: Il faut être un homme raisonnable, sénateur MacDonald—et j'espère en être un—pour faire les déclarations que j'ai faites. En outre, un homme réfléchi comme vous, sénateur MacDonald, pourrait ne pas être d'accord avec moi. Entre-temps, je vous souhaite un Joyeux Noël.

L'honorable Sidney L. Buckwold: Honorables sénateurs, cela intéressera peut-être le sénateur MacDonald d'apprendre qu'à l'instar de la plupart des autres sénateurs, je reçois littéralement des centaines de lettres, de télégrammes et de coups de téléphone au sujet de la question du libre-échange. Les intéressés me disent souvent que la majorité des Canadiens ont voté contre le gouvernement et que le Sénat devrait maintenant défendre les intérêts de la majorité. À cela je réponds et je répondrai toujours que le Sénat a demandé au peuple de se prononcer. Or, ce dernier l'a fait, en redonnant la majorité au gouvernement et c'est là la façon dont le régime fonctionne. Le gouvernement a gagné la bataille; c'est maintenant lui qui mène le jeu et même si j'ai promis d'intervenir et de dire quelques mots au Sénat, je reconnais qu'il incombe au gouvernement de faire adopter le projet de loi. Selon moi, notre chef, le sénateur MacEachen a fort bien exprimé ce sentiment dans ses observations préliminaires, cet après-midi.

Ainsi, honorables sénateurs, je n'entends peut-être pas faire vraiment un résumé de tous les arguments qui ont été invoqués pour ou contre l'Accord de libre-échange et ce projet de loi, même si on ne peut que signaler quelques-unes des répercussions les plus catastrophiques que certains d'entre nous prévoient. Il conviendrait peut-être mieux d'examiner certains des problèmes auxquels nous devons faire face à la suite de l'adoption de ce projet de loi.

Honorables sénateurs, je suis tout à fait disposé à reconnaître qu'à une époque, j'ai souscrit au libre-échange. En fait, c'est toujours le cas pour ce qui est de la notion de libre-échange en elle-même, même s'il s'agit peut-être d'un lieu commun. Cependant, j'ai commencé à avoir des doutes lorsque nous avons entrepris l'étude du projet de loi C-22. Durant le débat en question, j'ai pu constater le pouvoir des sociétés pharmaceutiques américaines qui ont pesé de tout leur poids dans la balance et qui ont réclamé pour la première fois des règles égales pour tous. Pour mes collègues qui ont oublié ou qui connaissent mal le projet de loi C-22...

Le sénateur Barootes: Comment pourrions-nous oublier, étant donné que vous nous avez rafraîchi la mémoire?

Le sénateur Buckwold: Sénateur Barootes, je sais que vous avez la mémoire longue. Cependant, certains nouveaux sénateurs connaissent peut-être mal le projet de loi C-22. Ce dernier tendait à supprimer dans une certaine mesure la concurrence livrée par les produits génériques aux produits pharmaceutiques brevetés. Cependant, alors que nous voyagions dans tout le pays et écoutions les débats sur le projet de loi C-22, qui était appuyé par l'industrie pharmaceutique, il ne fallait pas être bien malin—on n'avait pas besoin d'être Einstein—pour comprendre qui était à l'origine de ce projet de loi inique. Bien qu'on l'ait nié à maintes reprises, néanmoins—et même la plupart de mes collègues de l'autre côté en convien-